



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / POLITIQUE DE LA VILLE

Pôle commercial Plein Ciel : une convention tripartite signée

La Ville du Mée-sur-Seine et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ont signé une convention avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), mardi 14 mai, pour la réalisation d'un nouveau pôle commercial, en lieu et place de l'actuelle zone commerciale Plein Ciel.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

"Curieux de nature ?" : un programme

L'Agglomération lance son Atlas de la Biodiversité Intercommunale, afin de recenser la biodiversité locale. Elle invite les habitants du territoire à y participer, en observant et en photographiant la nature. Des ateliers de sciences participatives sont proposés dans les communes de l'agglomération.



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL
DE SEINE**

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30